

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 91 (1950), p. 81-93

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1950__91__81_0

© Société de statistique de Paris, 1950, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS



N^{os} 3-4. — MARS-AVRIL 1950

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1950

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.
NÉCROLOGIE : M. GEORGES GRANDEMAIN.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
RÉCEPTION DE M. VANDEN ABEELE, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE STATISTIQUE.
COMMUNICATION DE M. PAUL GEMAEHLING : « LES MIGRATIONS INTÉRIEURES ET LEURS RÉPERCUSSIONS / SUR LA VIE DÉMOGRAPHIQUE FRANÇAISE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 21 h. 15 à la Maison des Polytechniciens, par M. René RISSER, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 18 janvier 1950 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. GEORGES GRANDEMAIN.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre collègue, M. Georges GRANDEMAIN, survenu le 9 février dernier à l'âge de soixante-seize ans. Agent général honoraire et censeur de la Caisse d'Épargne de Paris, M. GRANDEMAIN était également vice-président du Conseil d'Administration de l'Office Public des Habitations à Bon Marché. Il faisait partie de notre Société depuis 1937.

M. le Président adresse au nom de tous les membres de la Société ses bien sincères condoléances à la famille de notre regretté collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

M. Roland FONTAINE est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu, d'autre part, les demandes de candidatures suivantes :
M. Robert DULAC, ancien élève de l'École Polytechnique, membre agrégé de l'Institut des Actuaire français, Commissaire contrôleur des Sociétés d'Assurances, 1 bis, rue du Général-Delanne, Neuilly-sur-Seine, présenté par MM. Risser et Depoid.

M. CORBIN, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, adjoint au Directeur des Chemins de Fer, 246, boulevard Saint-Germain, Paris, présenté par MM. Roy et Bachet.

M. Gabriel FAIVELAY, administrateur à l'Institut national de la Statistique, 11, boulevard Haussman, Paris (9^e), présenté par MM. Morice et Laurent.

M. Joseph MINTZES, ECA-OSR, 2, rue Saint-Florentin, Paris, présenté par MM. Rivet et Lévy-Bruhl.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général signale à ses collègues qu'un congrès international de sociologie aura lieu à Rome en septembre prochain. Les communications à ce congrès devront être déposées avant le 30 juin au Comité d'Organisation qui a son siège 10, via della Terme di Diocleziano, Rome.

M. le Secrétaire général signale d'autre part que le 75^e Congrès des Sociétés savantes aura lieu à Nancy du 30 mai au 3 juin prochain. Parmi ses différentes sections, l'une s'occupera des sciences économiques et sociales, une des sciences mathématiques et physiques et une des questions concernant plus spécialement la Lorraine.

M. le Secrétaire général est heureux de faire connaître à ses collègues, que notre vice-président, M. Edgar BATICLE vient d'être promu Commandeur de la Légion d'honneur. Il s'excuse, d'autre part, d'avoir omis de signaler précédemment que M. André BERNARD avait été promu Officier de la Légion d'honneur : il leur adresse au nom de tous ses collègues ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général adresse un pressant appel à tous ses Collègues pour que chacun d'eux amène à notre Société de nouveaux membres, afin que dans un proche avenir l'effectif de la Société s'accroisse pour le plus grand bien et la diffusion des connaissances statistiques.

M. le Secrétaire général indique qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

La Statistique générale en France, par M. MARIETTI.

Les principales Sociétés de plantations de caoutchouc exploitant en Indochine, par notre collègue, M. DANDERIEUX.

Évolution et perspectives de la sidérurgie européenne, publication du Département des Affaires économiques des Nations-Unies.

Problems in the collection and comparability of international statistics, publié par le Milbank Memorial Fund.

A Ricardo Bibliography, par MM. BURT FRANKLIN et LEGMANN.

Démographie de l'Inde, par M. le Professeur TAGLIACARNE.

Sur quelques méthodes de calcul de la moyenne arithmétique et de la concentration dans les distributions multiples de fréquence, par M. d'ÉLIA.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1949 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1950.

M. le Président donne successivement la parole à MM. BISTAQUE et RIVET

pour la lecture de leur rapport, dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'adoption des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

RÉCEPTION DE M. VANDEN ABEELE, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ BELGE DE STATISTIQUE.

M. le Président est particulièrement heureux de voir assister à la présente séance M. VANDEN ABEELE, ingénieur mécanicien et électricien de l'Université de Gand, directeur général du Bureau confédéral de l'Organisation cotonnière, hautes fonctions qui lui ont permis de poursuivre sur le plan professionnel d'importantes études industrielles et statistiques. M. VANDEN ABEELE est, en outre, vice-président de la Société belge de Statistique; à ce titre, M. le Président le charge donc de transmettre à tous ses collègues l'expression de notre vive sympathie.

M. VANDEN ABEELE remercie M. RISSER de ses aimables paroles de bienvenue et rappelle que la Société belge de Statistique entretient avec la nôtre les meilleurs rapports et a déjà eu l'occasion d'accueillir à sa tribune MM. RISSER, DARMOIS et FRÉCHET : il exprime sa profonde admiration pour les travaux de notre Société et sa sympathie pour tous ses membres; il forme des vœux pour que les rencontres entre les membres des deux Sociétés soient encore plus fréquentes dans l'avenir, car elles permettent de raffermir les liens d'amitié existant entre elles et nos deux pays.

M. VANDEN ABEELE constate que sa Société rencontre les mêmes difficultés de recrutement que la Société de Statistique de Paris. Il estime qu'un moyen efficace pour accroître le recrutement consiste en la création d'une section spécialisée consacrée aux applications de la statistique à l'industrie. Actuellement beaucoup de techniciens s'intéressent à ces questions; la constitution d'un cercle d'études permet de rencontrer des collègues se trouvant en face des mêmes problèmes et la réunion des techniciens contribue au perfectionnement de tous.

M. VANDEN ABEELE se met à la disposition des membres présents pour répondre à leurs questions concernant les matières qu'il a eu l'occasion d'étudier.

M. HÉNON a procédé à une étude de la casse des fils et a constaté que cette casse dépendait non de la machine mais du fil employé; il pense que la cause essentielle de la casse réside dans le raboutage du ruban entraînant la rupture d'homogénéité.

M. VANDEN ABEELE explique brièvement comment s'opère la fabrication du fil de coton : après ouverture des balles, le coton est mis en nappes, puis laminé en voiles et en rubans : ces rubans sont mis en pots contenant chacun environ 4 kilos de matière. Lors de la confection du fil, les extrémités des rubans de deux pots successifs sont rattachées d'une façon aussi solide que possible. M. VANDEN ABEELE a constaté que malgré toutes les précautions prises pour fabriquer des fils aussi réguliers que possible, l'étude statistique des sections transversales des fils fait apparaître une très grande dispersion des résultats : pour un fil dont la coupe transversale fait apparaître en moyenne 120 fibres, il arrive que certaines coupes n'en comportent que 30 ou 40; si le nombre des fibres est inférieur à un certain minimum, le fil casse.

M. HÉNON signale, d'autre part, qu'il a constaté dans certaines usines qu'à l'issue des opérations de battage, l'ouvrier chargé de contrôler le poids des sacs modifiait le réglage de sa machine s'il constatait d'une pesée à l'autre des variations de poids; cette pratique introduit au point de vue statistique une variable supplémentaire; il estime qu'il serait préférable de ne modifier le réglage qu'après l'établissement du diagramme de contrôle.

M. VANDEN ABEELE partage entièrement le point de vue de M. HÉNON : bien que les rouleaux aient tous la même longueur, leur poids peut varier d'une façon assez sensible; l'examen d'un rouleau montre que le poids varie de mètre à mètre; le meilleur procédé de contrôle consiste à établir des cartes individuelles et à modifier le réglage; après examen d'un ensemble de mesures; il signale que pour faciliter la besogne du personnel chargé des mesures, il établit des cartes comportant un canevas : chaque pesée donne lieu à l'inscription d'une marque dans un certain secteur; cette méthode entraîne une diminution de la durée du travail et fournit des documents plus faciles à interpréter. D'une manière générale, il estime que les graphiques présentent des avantages considérables pour l'interprétation sur les tableaux de nombres.

M. HÉNON pense qu'au début d'une fabrication, il est nécessaire d'établir des statistiques et que l'application des méthodes de contrôle n'est efficace qu'au moment où la fabrication est stabilisée.

M. VANDEN ABEELE ne partage pas ce point de vue : il estime possible d'appliquer les méthodes de contrôle dans tous les cas en déterminant les valeurs médianes et l'étendue des variations pour l'ensemble de l'établissement et séparément pour chaque machine.

En conclusion, M. le Président émet le vœu que M. VANDEN ABEELE accepte de faire prochainement à notre Société une communication sur ces très intéressantes questions.

COMMUNICATION DE M. PAUL GEMAEHLING : « LES MIGRATIONS INTÉRIEURES ET LEURS RÉPERCUSSIONS SUR LA VIE DÉMOGRAPHIQUE FRANÇAISE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Gemaehling pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président adresse ses vives félicitations au conférencier pour son très intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. LÉVY-BRUHL, BOURGEOIS et MALTHÈTE.

Sur la proposition de M. GEMAEHLING, l'Assemblée forme à l'unanimité les vœux :

— que les résultats du recensement en cours présentent un classement des recensés d'après leur département d'origine en un tableau à double entrée de 90 lignes et 90 colonnes permettant d'établir la distribution, suivant leur département d'origine, des habitants recensés dans chaque département et d'autre part, la répartition des originaires d'un même département suivant ceux où ils ont été recensés;

— que les statistiques de l'état civil établies par communes distinguent : pour les naissances déclarées, celles provenant de mères domiciliées dans la commune et celles provenant de mères domiciliées dans une autre commune, et pour les décès, les décédés domiciliés dans la commune et ceux domiciliés dans une autre commune.

La séance est levée à 23 h. 45.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 1950

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

NÉCROLOGIE : M. HENRI BAUER.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. LE D^r SCHUTZENBERGER : « RECHERCHES SUR LA DISTRIBUTION DU SEXE A LA NAISSANCE DANS LES FAMILLES NOMBREUSES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 17 heures dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulterie, par M. René RISSER, Président.

M. le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des 18 janvier et 15 février 1950, publiés dans le Journal de janvier-février.

Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité sans aucune observation.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le Professeur NEYMAN, Directeur du Laboratoire de Statistique à l'Université de Berkeley (Californie), actuellement de passage à Paris, qui a bien voulu honorer la réunion de sa présence.

Au nom de tous ses collègues, M. le Président adresse ses vives félicitations à M. Pierre DEPOID, Secrétaire général de la Société, pour sa récente promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. le Président est également heureux de signaler que M. Pierre DEPOID vient de publier un important ouvrage sur les Applications de la statistique aux assurances accidents et dommages.

NÉCROLOGIE : M. HENRI BAUER.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès récent de M. Henri BAUER, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. M. Henri BAUER qui avait consacré toute sa carrière à la profession de banquier, était membre de notre Société depuis 1913.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse à la famille de notre regretté collègue, ses bien sincères condoléances.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

MM. CORBIN, Robert DULAC, Gabriel FAIVELAY et Joseph MINTZES sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu, d'autre part, les demandes de candidatures suivantes :

M. Marcel CROZE, ingénieur de l'École Polytechnique, administrateur à l'Institut national de la Statistique, 179, rue d'Alésia, Paris (14^e), présenté par MM. Darmois et Gasc.

M. Vincent PORTE, administrateur à l'Institut national de la Statistique, 11, boulevard Haussman, Paris (9^e), présenté par MM. Chevy et Fonsagrive.

Conformément à l'usage, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de signaler que nos collègues MM. Gaël FAIN et Pierre VÉRON viennent d'être promus respectivement Officier et Chevalier de la Légion d'honneur. Il leur adresse au nom de tous les membres de la Société ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale à ses collègues que des exercices pratiques de statistique sont organisés auprès de la Chaire d'Économie industrielle et statistique du Conservatoire national des Arts et Métiers, en vue d'initier aux méthodes d'utilisation des statistiques : ces exercices qui comprendront environ douze séances auront lieu le jeudi à 18 h. 15 et commenceront dans le courant du mois d'avril. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées à M. DIVISIA, Directeur du Laboratoire d'Économétrie et de Statistique, Conservatoire des Arts et Métiers.

M. le Secrétaire général indique qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

Le maintien du plein emploi.

Les courants inflationnistes et déflationnistes en 1946-1948; deux publications de l'*Organisation des Nations Unies*.

L'Institut Central de Statistique d'Italie, par Alfredo VACCHINI.

Money and Organisation, par D.-C. REID.

Die Versorgung der westdeutschen Landwirtschaft mit Mineraldünger, par H.-H. HERLEMANN.

COMMUNICATION DE M. LE D^r SCHUTZENBERGER : « RECHERCHES SUR LA DISTRIBUTION DU SEXE A LA NAISSANCE DANS LES FAMILLES NOMBREUSES ».

M. le Président donne ensuite la parole au D^r SCHUTZENBERGER pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son brillant exposé, M. le Président ouvre la discussion, à laquelle prennent part MM. DARMOIS, FRÉCHET, MARX, NEYMAN, BATICLE, AMY, VENDRYES, PORTE, VINCENT, CHEVRY.

La séance est levée à 19 heures.

III

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1949

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1950

MES CHERS COLLÈGUES :

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous présenter les résultats financiers de l'Exercice 1949 et les prévisions budgétaires pour l'Exercice 1950.

COMPTES DE L'EXERCICE 1949

A. — *Trésorerie.*

Le total des recettes effectuées par notre Société au cours de l'année 1949 s'élève à Fr. 590.734,91 et celui des dépenses à Fr. 700.803.

Nos disponibilités se sont donc réduites de Fr. 110.068,09.

Leur montant s'élevait à Fr. 163.129,70 au 1^{er} janvier.

Au 31 décembre, il n'est plus que de Fr. 53.061.61.

Le détail de ces recettes et dépenses figure à l'état A annexé au présent rapport.

On remarquera qu'au cours de l'Exercice 1949, bon nombre de sociétaires, dont la plupart avaient pourtant racheté leurs cotisations, ont tenu à soutenir notre Société par des contributions complémentaires, versées à titre bénévole, dont le total s'est élevé à Fr. 26.273.

Cette ressource doit être particulièrement appréciée car elle a atténué d'autant le déficit qui, on le verra plus loin, a marqué l'exercice écoulé.

Remercions donc bien sincèrement les généreux donateurs et permettez-moi d'espérer, pour 1950, de nouveaux versements complémentaires.

Remercions également la Compagnie des Agents de change de Paris pour sa subvention de 3.000 francs ainsi que l'Institut National d'Études démographiques, dont l'effort n'a pu malheureusement égaler celui de 1948. Mais la subvention de 40.000 francs qu'il a attribuée à notre Société a permis à celle-ci, à un moment critique, de faire face à ses engagements.

Les revenus des fonds libres sont inférieurs à ceux de l'exercice précédent. La raison en est dans la conversion de rentes dont il sera parlé à l'occasion de l'examen du bilan, le premier coupon de la rente 5 % 1949 n'étant payable que le 1^{er} février 1950.

La recette, exceptionnelle de 5.195 francs provient de la restitution, par notre éditeur, d'une taxe qu'il avait perçue à tort sur une facture réglée en 1948.

En ce qui concerne les dépenses, celles d'administration sont légèrement supérieures à celles prévues, en raison de la campagne de propagande entreprise pour amener à notre Société de nouveaux membres et lui apporter de nouveaux abonnements.

L'impression et l'envoi du journal ont coûté 409.191 francs alors que notre projet de budget envisageait une dépense de 450.000 francs. Ce résultat a été obtenu grâce aux efforts accomplis par notre Secrétaire général pour réduire le texte des communications de nos collègues, sans pour autant trahir la pensée de ceux-ci.

Tels sont les commentaires qu'appelait l'examen des recettes et des dépenses effectives de la Société.

B. — *Variation du capital libre.*

Il nous faut maintenant suivre les variations de notre capital libre pour déterminer le véritable résultat de l'exercice.

Les recettes réelles concernant le capital libre s'élèvent, d'après l'état A, à 470.984,91.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

| | | | |
|---|---|-----------|--|
| 1° Recettes effectives se rapportant au capital libre : | | | |
| Cotisations. | { Sociétés et organismes collectifs. | 46.300 » | } 343.073 » |
| | { Membres à titre personnel. | 270.500 » | |
| | { Contributions supplémentaires versées à titre bénévole. | 26.273 » | |
| Journal (abonnements, vente de numéros isolés). | | | 66.456 » |
| Subventions. | { Institut national d'études démographiques. | 40.000 » | } 43.000 » |
| | { Compagnie des Agents de Change de Paris. | 3.000 » | |
| Revenus des fonds libres. | | | 11.926 71 |
| Recettes exceptionnelles. | | | 5.195 » |
| Recettes diverses de trésorerie. | | | 1.334 20 |
| | | | <u>470.984 91</u> |
| 2° Recettes à mettre en réserve à des comptes spéciaux : | | | |
| Annuités de rachat. | | | 5.000 » |
| Revenus réservés. | { Don de M. Huber. | 700 » | } 2.729 » |
| | { Don de M. Michel. | 700 » | |
| | { Legs Bourdin. | 36 » | |
| | { Legs Coste. | 1.076 » | |
| | { Legs Mercet. | 217 » | |
| Cotisations encaissées par avance | | | 7.550 » |
| | | | <u>15.279 »</u> |
| 3° Recettes n'affectant pas le capital libre : | | | |
| Vente de valeurs. | | | 104.471 » |
| | | | <u>104.471 »</u> |
| | | | TOTAL général des recettes. |
| | | | <u><u>590.734 91</u></u> |

B. — BILAN DE

ACTIF

| | | | |
|-------------------------|--|-----------|-------------|
| Portefeuille. | { 11.000 francs de rente 5 % 1949 | 247.432 » | } 542.197 » |
| | { 85 oblig. de 2.000 fr. Crédit national 3 1/2 % 1942. | 174.733 » | |
| | { 3 oblig. de 10.000 fr. Crédit national 3 % 1945. | 21.012 » | |
| | { 41 actions Charbonnages de Béthune | | |
| | { 11 oblig. de 10.000 fr. Charbonnages de France 3 % | 99.020 » | |
| Disponibilités. | { Espèces en caisse chez le trésorier. | 4.879 » | } 53.061 61 |
| | { En compte chez M. Perquel, agent de change. | 44.439 61 | |
| | { Solde du compte de chèques postaux. | 3.743 » | |
| Divers. | { Numéros du journal en magasin (pour mémoire). | | } » |
| | { Sociétaires en retard (pour mémoire). | | |

TOTAL de l'actif. 595.258 61



ET VIREMENTS DE 1949

DÉPENSES

1° Dépenses effectives se rapportant au capital libre :

| | | | |
|--|---|----------|------------------|
| Administration. | Secrétariat général. | 33.987 » | } 97.359 » |
| | Convocations, impressions diverses. | 47.055 » | |
| | Trésorerie. | 16.317 » | |
| Journal. | | | 409.191 » |
| Annuaire. | | | 77.564 » |
| Cotisation à l'Institut international de Statistique | | | 6.150 » |
| | | | <u>590.264 »</u> |

3° Dépenses n'affectant pas le capital libre :

| | |
|---|-------------------------|
| Achat de valeurs. | <u>110.539 »</u> |
| TOTAL général des dépenses | <u>700.803 »</u> |

L'EXERCICE 1949

PASSIF

| | | | |
|--|--|-------------|--------------|
| Capital des dons et legs | Don de M. Michel. | 20.000 » | } 96.197 35 |
| | Don de M. Huber. | 20.000 » | |
| | Legs Bourdin. | 997 60 | |
| | Legs Bresson. | 805 » | |
| | Legs Hancock. | 3.000 » | |
| | Legs Levasseur. | 1.000 » | |
| | Legs Coste. | 41.934 75 | |
| | Legs Mercet. | 8.460 » | |
| Réserve des cotisations rachetées. | | | 241.930 » |
| Versements sur rachats en cours. | | | 9.100 » |
| Cotisations reçues d'avance. | | | 7.550 » |
| Intérêts réservés des dons et legs | Don de M. Huber (2.090 » + 700 »). | 2.790 » | } 62.937 » |
| | Don de M. Michel (1.400 » + 700 »). | 2.100 » | |
| | Legs Bourdin (72 » + 36 »). | 108 » | |
| | Legs Coste (49.320 » + 1.076 »). | 50.396 » | |
| | Legs Mercet (7.326 » + 217 »). | 7.543 » | |
| Dû à l'imprimeur. | | | 67.380 » |
| Capital libre | Legs Giffard. | 22.000 » | } 187.763 35 |
| | à fin 1948 Indemnité incendie. | 20.580 22 | |
| | Excédents à fin 1948. | 145.813 13 | |
| | en 1949 : Excédents des dépenses sur les recettes. | — 77.599 09 | |

TOTAL du passif. 595.258 61

Les virements ci-après viennent également augmenter le capital libre.

Il s'agit :

1^o De la provision constituée au précédent bilan en vue du règlement du dernier numéro du Journal 1948 : Fr. 100.000.

2^o Les cotisations qui avaient été encaissées en 1948 pour 1949 : Fr. 1.000;

3^o Du retour au capital libre des cotisations versées par ceux de nos collègues rachetés ou en cours de rachat que nous avons eu le regret de perdre en 1949 : Fr. 8.060.

Ainsi notre capital libre s'est accru de Fr. 580.044,91.

Mais, hélas, au 31 décembre 1949, notre Société n'était pas sans dettes; aux dépenses réelles, telles qu'elles sont indiquées à l'état A, soit Fr. 590.264, il faut ajouter le montant du dernier numéro du Journal 1949 non encore réglé au 31 décembre, soit Fr. 67.380.

Et notre capital libre a diminué de Fr. 657.644.

La différence entre ces deux sommes soit Fr. 77.599,09 représente le montant du déficit.

Le capital libre se trouve ainsi ramené de Fr. 187.763,35 à Fr. 110.164,26.

Nous croyons savoir que ce déficit sera comblé par le versement prochain de la subvention de 100.000 francs que le Centre national de la Recherche scientifique a attribuée à notre Société.

C. — *Bilan.*

Il présente un actif et un passif de Fr. 595.258,61 dont le détail est donné à l'état B également annexé au présent rapport.

Au passif, le capital des dons et legs est resté sans changement, les réserves des cotisations rachetées ou en cours de rachat ont reçu les sommes leur revenant, les intérêts cumulés des dons et legs ont été augmentés de leur part dans les revenus du portefeuille.

A l'actif, la composition du portefeuille s'est modifiée par rapport à celle qui figurait au bilan de l'exercice 1948.

La Société possédait, en effet, 8.715 francs de rente 3 1/2 % 1942.

Lors de l'émission de l'emprunt 5 % 1949, votre Conseil a décidé de vendre 4.865 francs de rente 3 1/2 % et de réaliser ainsi la somme nécessaire pour souscrire à 11.000 francs de la nouvelle rente.

Cette opération, moyennant le versement d'une soulte de 5.902 francs, a permis de réaliser une augmentation du revenu annuel de 2.285 francs.

D'autre part, les 41 actions des Charbonnages de Béthune ont donné lieu à l'attribution de 11 obligations 3 % de 10.000 francs des Charbonnages de France, mais il faut noter que le cours de ces actions, qui s'élevait à 2.400 francs au moment de leur acquisition n'était plus que de 460 francs au 31 décembre 1949.

Les valeurs constituant notre portefeuille figurent au bilan pour leur prix de revient.

PROJET DE BUDGET

Les évaluations auxquelles ce projet a donné lieu ne tiennent compte, comme à l'habitude, que des recettes et des dépenses affectant le capital libre.

*

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1946 A 1949

| | | 1913 | 1946 | 1947 | 1948 | 1949 |
|---|--------|------------|------------|------------|--------------|--------------|
| A. — Situation financière. | | | | | | |
| Avoir au 1 ^{er} janvier. | | 163.226 71 | 458.137 » | 487.641 85 | 584.142 40 | 699.258 70 |
| Cotisations. | | 5.050 » | 131.240 » | 171.160 » | 378.788 » | 343.073 » |
| Abonnements, ventes. | | 1.527 75 | 23.577 » | 31.036 30 | 3.857 » | 66.456 » |
| Revenus des valeurs libres. | | 3.453 32 | 9.175 85 | 5.752 25 | 14.437 30 | 41.926 71 |
| Subventions. | | 3.360 » | 77.500 » | 128.000 » | 128.000 » | 43.000 » |
| Rachats complets et annuités de rachats | | 1.320 » | 37.100 » | 77.000 » | 12.800 » | 5.000 » |
| Revenus des legs | | 2.047 68 | 1.643 » | 2.277 » | 3.072 » | 2.729 » |
| Recettes exceptionnelles ou anticipées. | | » | 937 90 | 22.634 05 | 12.070 » | 14.079 20 |
| Administration. | | 16.758 75 | 281.173 75 | 437.859 60 | 552.524 30 | 486.263 91 |
| Journal. | | 179.985 46 | 739.310 75 | 925.501 45 | 1.136.666 70 | 1.185.522 61 |
| Annuaire | | 3.362 30 | 38.624 60 | 51.750 40 | 69.970 » | 97.359 » |
| Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque). | | 9.191 51 | 191.828 30 | 262.751 65 | 343.474 » | 409.191 » |
| » | | 276 40 | 21.000 » | 26.107 » | 14.509 » | 77.564 » |
| » | | 2.416 65 | 216 » | 750 » | 9.455 » | 6.150 » |
| Avoir au 31 décembre | | 15.246 86 | 251.668 90 | 341.359 05 | 437.408 » | 590.264 » |
| Caisse. | | 164.738 60 | 487.641 85 | 584.142 40 | 699.258 70 | 595.258 61 |
| En compte chez l'Agent de change. | | 3.403 38 | 942 30 | 2.753 80 | 4.217 80 | 4.879 » |
| Chèques postaux. | | » | 20.061 35 | 18.656 60 | 36.351 90 | 44.439 61 |
| Portefeuille. | | 161.335 22 | 29.825 20 | 27.065 » | 122.560 » | 3.743 » |
| Avoir net. | | 164.738 60 | 487.641 85 | 584.142 40 | 699.258 70 | 595.258 61 |
| B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année. | | | | | | |
| Membres d'honneur. | | 1 | » | » | » | » |
| Membres titulaires | à vie. | 102 | 198 | 205 | 196 | 196 |
| non rachetés | | 230 | 554 | 550 | 550 | 548 |
| Membres titulaires, sociétés. | | 13 | 58 | 52 | 52 | 54 |
| Membres honoraires associés. | | 70 | 31 | 30 | 31 | 30 |
| Membres correspondants | | 31 | 4 | 4 | 3 | 3 |
| TOTAUX. | | 447 | 845 | 844 | 832 | 831 |

En prévision des difficultés financières devant lesquelles la Société risquait de se trouver, et sur la proposition du Conseil, votre Assemblée générale a pris la décision, le 16 novembre dernier, d'élever pour 1950 le taux de la cotisation des membres à titre personnel de 500 francs à 600 francs et celui de la cotisation des sociétés d'organismes collectifs de 1.200 francs à 1.500 francs.

Cette augmentation permet d'escompter une rentrée de cotisations de 370.000 francs.

Le montant des abonnements dont notre éditeur nous créditera en 1950 peut être évalué à 60.000 francs et celui des revenus du portefeuille libre à 20.000 francs.

En ce qui concerne les dépenses, le coût du Journal, compte tenu d'une hausse probable des frais d'impression et malgré les efforts de compression que compte poursuivre notre Secrétaire général, ne peut être évalué à moins de 480.000 francs.

Toujours par souci d'économie, votre Conseil a décidé, comme il l'avait déjà fait en 1948, de ne faire paraître, en 1950, qu'un fascicule comportant les modifications à apporter à l'Annuaire de 1949. Les frais d'édition et d'envoi de ce fascicule peuvent être évalués à 20.000 francs.

Quant aux dépenses d'administration, elles figurent dans le projet qui vous est soumis pour 35.000 francs et les frais postaux pour 65.000 francs.

Dans ces conditions, le projet de budget peut s'établir comme suit :

| <i>Recettes</i> | | <i>Dépenses</i> | |
|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| Cotisations | 370.000 » | Journal | 480.000 » |
| Abonnements | 60.000 » | Annuaire | 20.000 » |
| Revenus libres | 20.000 » | Administration | 35.000 » |
| | | Frais postaux | 65.000 » |
| Total | 450.000 » | Total | 600.000 » |

Il présente un déficit de 150.000 francs qui, espérons-le, pourra être comblé par l'attribution de subventions que justifient de plus en plus l'importance et la qualité des travaux de notre Société.

Le Trésorier,
L. BISTAQUE.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'article 24 du règlement, de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 10 février 1950 sous la présidence de M. RISSER pour examiner les comptes de l'exercice 1949 et le projet de budget pour 1950, présentés par notre trésorier M. BISTAQUE.

Le rapport de M. BISTAQUE fait ressortir tout d'abord que, par suite d'un

excédent des dépenses réellement payées sur les recettes encaissées, les disponibilités qui s'établissaient à 163.129 fr. 70 au 31 décembre 1948, n'étaient plus que de 53.061 fr. 61 au 31 décembre 1949.

Les comptes du capital libre nous renseignent d'une manière plus précise sur la situation de notre Société. Les dépenses afférentes à ce capital se sont élevées à 590.264 francs (dont 409.191 francs pour le Journal, et 47.055 francs pour les frais de convocation, qui constituent une lourde charge étant donné le niveau élevé des tarifs postaux), alors que les recettes correspondantes n'ont atteint que 470.984 fr. 91 (dont 343.073 francs pour les cotisations et 66.456 francs pour les abonnements au Journal). Ce sont donc les subventions accordées par l'Institut national d'Études démographiques et la Compagnie des Agents de change de Paris (43.000 francs au total) qui ont permis l'atténuation du déficit. On voit par là combien il devenait indispensable de relever le taux des cotisations, comme vient de le décider votre Assemblée générale, sur la proposition du Conseil.

Le projet de budget pour 1950 tient compte du supplément de ressources ainsi créé, malgré lequel les recettes n'équilibreront pas les dépenses. Ces dernières ne peuvent, en effet, être évaluées à moins de 600.000 francs, bien que votre Conseil ait décidé de renoncer à la publication d'un Annuaire en 1950, et de se contenter de faire éditer un fascicule comportant les modifications à apporter à l'Annuaire 1949. Or, les recettes à prévoir ne s'élèvent qu'à 450.000 francs.

Une grande partie de ce déficit serait comblée si, comme on peut l'espérer, les divers organismes nous ayant accordé des subventions les années précédentes continuaient à nous fournir leur appui; si tous nos collègues aidaient notre Secrétaire général dans la campagne qu'il a entreprise en vue d'amener de nouveaux membres à notre Société; si enfin, comme l'an passé, un certain nombre de sociétaires consentaient généreusement à faire des versements complémentaires.

Votre Commission des Fonds et Archives souhaite que ces espoirs ne soient pas déçus. Elle vous propose en conclusion :

— d'approuver les comptes de 1949 et le projet de budget pour 1950, tels qu'ils sont présentés par M. BISTAQUE.

— d'adresser à celui-ci, qui consacre à la Société une part non négligeable de son temps, des félicitations et des remerciements pour la compétence et le dévouement dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

Raymond RIVET.
